TOURCOING

SAMEDI 1er JANVIER 1944 :

Poste-secours: service médical de nuit (tél. 456) — Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de famille): MM. les Drs Tur, lur, 16, rue des Ursulines (tél. 424) et Mme Bénard-Lefebvre, 13, rue de l'Industrie (tél. 1279). — Pharmaciens de garde: M. Boyaval, 6, pl. Ch.-Roussel et M. Lecroart, 1 bis, r. de la Marlière. — Cirque de Paris, Gymnase, rue de Gand: séances à 14 h., 17 h. et 20 h.

DIMANCHE 2 JANVIER :

Médecins de service: MM. les Drs Aerts, 115, r. de Roubaix (tél. 612) et Lefebvre, 197, r. A.-Testelin (tél. 981). — Pharmaciens de garde: M. Leveillé, 9, r. de l'Hôtel-de-Ville, et M. Bias, 61, r. du Brun-Pain. — Cirque de Paris, Gymnase rue de Gand: séances à 14 h., 17 h. et 20 h.

Le budget primitif communal de 1944

(SUITE)

Continuant l'examen du budget primitif communal de 1944 nous constatons parmi les évaluations de dépenses qui ont subi un changement notable :

Subventions : 130.033 fr. en moins. Sont en diminution : Subvention au bureau de bienfaisance : 200.000 fr., réduction compensée par une recette de 260.000 fr., provenant de l'impôt sur les spectacles. Subvention à la caisse des écoles publiques : 150.000 fr.

Viennent en augmentation: Subvention à la caisse des écoles privées, 100.000 fr.; subvention au bureau de bienfaisance (première participation de la ville) pour les foyers d'entr'aide : 200.000 fr.

Dépenses ordinaires diverses : 50.963 fr. en moins. Parmi les diminutions à ce chapitre, signalons 100.000 fr. pour fournitures d'essence aux diverses services ; service des annuités d'emprunts et d'engagements à long terme : en moins, 138.310 fr. ; acquisitions mobilières, en moins 130.000 fr.

Un crédit de 100.000 fr. est sollicité par les services d'incendie en vue de l'acquisition de matériel.

Travaux neufs et réparation: 644.675 fr. en moins. Sont en diminution, notamment, filtrage des eaux de la piscine municipale : 275.000 fr.; transformation à l'institut Colbert : 220.000 fr., et à l'institut Sévigné : 112.675 fr.

Au chapitre de la guerre, diverses dépenses d'administration consécutives à l'état de guerre, entraînant une dépense de 176,000 fr.

Service des soupes populaires: 1 million 466.000 fr. en plus. Sont en augmentation : Personnel : 35.000 fr.; frais de fonctionnement du magasin et des cuisines, distribution des soupes et transport: 1.300.000 fr. Redevance aux Ets Motte-Dewavrin, 150.000 fr.; Service du ravitaillement : 224.000 fr. en plus. La grande partie de cette augmentation provient de dépenses de personnel, 211.000 fr.

Enfin notons, en dépenses diverses, une somme de 950.000 fr. en moins s'expliquant par l'incorporation dans le salaire principal des auxiliaires, du montant de leur indemnité de zone, et l'attribution d'une subvention de 30.000 fr. à la Maison du prisonnier, pour la constitution du pécule du prisonnier.

M.-J. Sn.

TROIS INDIVIDUS ATTAQUENT UN CAFÉ EN PLEIN JOUR

Jeudi, vers 14 h., Mme Elise Devos, tenancière d'un café, 40, rue du Docteur-Dewyn, était occupée avec sa sœur Angèle dans la cuisine de l'immeuble, quand elle entendit s'ouvrir la porte du café. Sa sœur se présenta pour servir les présumés clients, mais elle se trouva en présence de trois hommes, armés de petits pistolets, qui lui intimèrent l'ordre de ne pas bouger.

Cette injonction n'eut pas d'effet sur Mlle Devos, qui appela au secours. Sa sœur intervint aussitôt et tenta d'empoigner un des visiteurs. Devant cette résistance inattendue, l'un des individus ouvrit le verrou de la porte de la rue, qu'il avait pris la précaution de fermer en arrivant, et sans insister le trio s'enfuit à vélo par la rue du Printemps.

Alerté par les cris de Mmes Devos, un passant se mit à la poursuite des bandits et alerta le brigadier Henri Leclercq, qui, son service terminé, regagnait à bicyclette, son domicile. Ce dernier prit alors en chasse les trois cyclistes.

A l'angle des chaussées Denis-Papin et Fernand-Forest, deux fuyards s'engagèrent sur la route vers Roncq, tandis que le troisième empruntait la chaussée Fernand-Forest; c'est ce dernier que suivit le policier. Sur le point d'être rejoint, l'individu descendit de vélo et le lança devant le brigadier, pour protéger sa fuite à travers champs. Le policier réussit néanmoins à couper la route du fuyard, lui fit les sommations d'usage et tira dans sa direction mais l'autre réussit à s'enfuir vers Neuville. Les polices des environs ont été alertées.

D'après les renseignements fournis par Mme Devos, un des malfaiteurs paraît âgé de 25 ans, mesure 1 m. 65 environ et porte béret et lunettes; l'autre mesure 1 m. 70, semble âgé de 23 ans, coiffé d'un béret ; le troisième, âgé de 18 ans environ, portait un passe-montagne, un blouson marron et un sac de toile bise.

FOURRURES
H. JACOB, spécialiste, 39 r. de Gand

Aux déposants de la caisse d'épargne

Les séances du mois de janvier étant très chargées, les déposants qui n'ont aucune opération à faire, sont invités à ne pas se présenter dans le courant de ce mois pour le règlement des livrets. Réouverture des guichets lundi 3, de 9 h. 30 à 11 h. 30, et les autres jours aux heures habituelles.

Le « Cirque de Paris » au Gymnase municipal

Le passage du « Cirque de Paris », à Tourcoing, est un événement qui mérite d'être signalé, dans une période où ce genre d'attraction est aussi rare que recherché, et c'est ce qui explique la foule qui, dès la première séance, était présente au Gymnase municipal.

Programme de choix, varié et composé d'excellents numéros, dont certains ne manquent pas d'audace et qui, tous, ont largement satisfait les spectateurs.

Nous signalerons, dans l'ordre de la présentation, le trio Marzo, travail artistique et de force, puis les clowns « Pastis, Poly et Wisky », musiciens et chanteurs, tous amusants, et « Charletti », jongleur équilibriste qui évoque les meilleurs numéros du genre.

C'est ensuite l'exhibition de Rigoulot dont les démonstrations de force restent toujours étonnantes, notamment dans les « levés » et « arrachés ». « Sahab Sara », fait venir... l'eau à la bouche du spectateur, avec sa fabrication mystérieuse de liqueurs choisies.

Le numéro excentrique de « Pic et Pos » cache, sous son caractère burlesque, un très joli travail acrobatique.

Le trio « Dax », trapézistes, apporte l'émotion et provoque l'admiration de toute la salle. « Reylaus » est un très bon numéro qui prouve du métier et du courage.

Enfin, le spectacle se termine avec les clowns « Despard et Charley », dont on connaît les mérites.

Il y aura foule vendredi, samedi et dimanche, en matinée et en soirée, au Cirque de Paris.

Feuilles de tickets supplémentaires aux futures mamans

La distribution de ces feuilles aura lieu à la mairie-annexe, 2, rue Paul-Doumer dans l'ordre suivant, sur présentation de la carte spéciale :

Lundi 3 : de 9 h. à 11 h. 30, nos 1 à 1.300 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, 1.300 à 1.400. — Mardi 4 : de 9 h. à 11 h. 30, 1.400 à 1.500 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, 1.500 à 1.600. — Mercredi 5 : de 9 h. à 11 h. 30, 1.600 à la fin ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, retardataires.

Régimes spéciaux

Les personnes qui bénéficient de régimes spéciaux (malades) ont à se présenter à la mairie-annexe, 2, rue Paul-Doumer, pour retirer leurs feuilles de tickets supplémentaires. Se munir de la carte individuelle d'alimentation :

Lundi 3 : de 9 h. à 11 h. 30, secteur 1 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, secteurs 2 et 3. — Mardi 4 : de 9 h. à 11 h. 30 secteurs 4 et 5 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, secteur 7. — Mercredi 5 : de 9 h. à 11 h. 30, secteur 8 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : secteur 11. — Jeudi 6 : de 9 h. à 11 h. 30, secteur 10; de 14 h. 15 à 17 h. 30, secteur 12. — Vendredi 7 : de 9 h. à 11 h. 30 secteurs 6 et 9 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, retardataires.

Paiement des cotisations des soupes populaires

Les personnes, en possession de cartes de soupe populaire munies de tickets réglementaires dont l'effet expire le 8 janvier (c'est-à-dire avec la 156e semaine de ladite carte), devront se présenter dans l'ordre ci-après pour effectuer le versement de 15 fr. afférent à la quinzaine du 10 au 22 janvier: le lundi 3, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'école de filles de la rue du Dragon, 33 bis, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Beau-Séjour, 2; de la Blanche-Porte, 4; du Bois, 83; de la Fin-de-la-Guerre, 107; du Dragon, 33 bis, et du Flocon, 62;

Le mardi 4, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'école de filles de la rue Houchard, 101 (entrée rue de la Baille), les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues Saint-Blaise, 20; de la Latte, 225; Houchard, 101; Montaigne, 16; Varsovie, 130, et du Pont-de-Neuville, 132; le mercredi 5, de 8 h. 30 à 11 h., à l'école de filles de la rue des Villas, 10, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues des Villas, 10, et du Blanc-Seau, 27; de 14 h. 30 à 17 h., à l'école de garçons de la rue Achille-Testelin, 229, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des places Albert-Thomas et de la Croix-Rouge; de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h., à la mairie annexe, rue Paul-Doumer, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Calvaire, 32; du Commandant-Driant, 20; du Virolois, 17; de l'Epidème, 21, et du bd de l'Egalité, 36.

Le présent avis ne concerne pas les personnes bénéficiant de rations gratuites.

AU COURS D'UNE CRISE DE NEURASTHÉNIE, M. Pierre Laurier, 73 ans, 73, rue du Brun-Pain, s'est pendu à son domicile. On fit appel aux sapeurs-pompiers mais malgré leur intervention, il fut impossible de le rappeler à la vie.

UNE GIBELOTTE MANQUÉE... — M. Charles Forget, mécanicien, 76, rue des Bonnets, a constaté la disparition de trois lapins qui se trouvaient placés dans un clapier, derrière sa maison d'habitation.

UN VÉLO DISPARAIT... — C'est celui de Mlle Maria Biron, bonne chez Mme Delattre, 144, rue du Pont-de-Neuville, qui avait déposé sa machine à proximité des bureaux de la grande vitesse, en gare.

ASSOCIATION DES PATRONS COIFFEURS. — Lundi, au siège, rue Nationale, réunion d'information à 9 h. 30

U.N.C. — Mutuelle-retraite. — Les versements pour le 1er trimestre 1944, seront reçus, 43, rue du Haze du lundi 3 au jeudi 6 inclus, de 9 h. 30 à 12 h et de 14 h. 30 à 18 h. (sauf le mardi après-midi). Les coupons échus seront payés aux adhérents retraités aux mêmes jours et heures. Se munir de monnaie et présenter le coupon rempli et signé.

FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS. — Les familles de prisonniers des quartiers de l'Epidème, du Pont-de-Neuville, du Flocon et du Blanc-Seau sont informées que la permanence de dimanche est supprimée. Les permanences pour les quartiers reprendront le dimanche 9.

RÉPRESSION DE LA HAUSSE ILLICITE ET DU COMMERCE CLANDESTIN. — Par arrêté préfectoral, la fermeture du café-épicerie de M. André Mamon, 104, rue Magenta, a été ordonnée pour une durée d'un mois et à compter du 1er janvier 1944.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Mort d'un prisonnier

Le Centre d'entr'aide des prisonniers rapatriés annonce la mort en captivité, de M. Jules Stop, âgé de 43 ans, décédé après une intervention chirurgicale.

Le défunt avait été mobilisé au 408me D.A.T. et demeurait 44, rue des Promets.

Nous prions sa famille d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléance

IN MEMORIAM — Dimanche, à la demande des prisonniers rapatriés neuvillois, la messe de 8 h. sera dite à Saint-Quirin pour les victimes des deux guerres et les prisonniers en captivité. Les familles sont priées de se grouper à droite de l'allée centrale; les prisonniers rapatriés et les anciens combattants des deux guerres se placeront derrière les familles.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE et du service du ravitaillement seront fermés samedi toute la journée. Permanence dimanche, de 10 à 11 h., pour l'état civil.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — paiement mardi, au bureau de postes.

UNE BELLE MANIFESTATION AUX Ets HERBAUX-JONVILLE-HERBAUX. — Une réception a eu lieu dans la salle d'exposition de ces établissements en l'honneur de cinquante médaillés du travail dont neuf rappels de médaille de vermeil parmi lesquels Mme Marie Leveugle et M. Louis Saint-Venant, comptent 62 et 61 années de présence. Entouré de MM. Charley Jonville-Flipo, Gérard Herbaux-Lemaire et de ses associés M. Edmond Jonville-Herbaux, accueillit ses vieux ouvriers en termes chaleureux. M. Charley Jonville-Flipo, directeur général, fit l'appel des médaillés, évoqua le souvenir des disparus, eut un mot aimable à l'adresse des prisonniers et requis, et remit une gratification à chacun des présents. Au nom de ceux-ci, M. Elie Hennebo, contremaître, remercia la direction de cette sollicitude. Vin d'honneur, biscuits et cigares furent alors aimablement servis par Mme Charley Jonville, à qui fut remis une gerbe de fleurs. Au départ chacun reçut un cadeau en souvenir de cette réunion amicale.

Un tournevis suffit...
pour le démontage du ralenti et des starters du
Nouveau Mélangeur SOLEX MSX pour Gazogène
Les Carburants employés sur les gazogènes - et surtout le bois cru - provoquent des dépôts dans le Mélangeur, et gênent son bon fonctionnement (en particulier pour le départ et le ralenti). Le nettoyage fréquent du dispositif de ralenti et des gicleurs des Starters s'impose donc.
Le nouveau Mélangeur SOLEX MSX offre, entr'autres perfectionnements, l'avantage considérable de permettre le démontage et le remontage du ralenti et des Starters essence et gaz, sur place en deux minutes, à l'aide d'un simple tournevis.
Comme toujours la solution SOLEX est la plus simple.
SOLEX
GOUDARD & MENNESSON, Const. - Neuilly-s/Seine

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni jeudi, de 18 h. 30 à 20 h. 30, à l'hôtel de ville sous la présidence de M. Albert Bailly, maire.

M. Georges Decottignies, secrétaire donna lecture du procès-verbal de la réunion du 28 octobre dernier qui fut adopté. MM. Bailly et Vandenbusch firent part de quelques précisions sur les démarches effectuées au sujet de l'acquisition de l'Hippodrome des Flandres, et pour laquelle le conseil a voté lors de sa précédente réunion un important crédit.

— Un vote de crédits complémentaires pour une somme totale de 180.311 fr. a été prononcé

— Le tarif du creusement des fosses aux cimetières a été modifié et un tarif uniforme établi.

— Avis favorable est donné à une modification du lotissement Virnot, avenue de la Petite-Hollande

— Un prix de 400 fr. est accordé sur la demande du comité d'entr'aide, en vue de doter une importante course à pied. Ce prix constituera la Coupe de la ville de Marcq.

— La ville décide de prendre à sa charge le loyer du concierge du Stade municipal, comme rétribution de la surveillance exercée par lui.

— En fin de réunion, M. François Descamps, premier adjoint, présente à M. Albert Bailly, les vœux du Conseil municipal pour 1944, et le remercie de sa gestion parfaite et du dévouement inlassable dont il fait preuve depuis plus de trente années. Très touché, M. le maire remercia M. Descamps et ses collègues et leur exprima à son tour, ses souhaits.

M. Bailly annonça ensuite un arrivage certain, de 45 000 tonnes de schlamm réservées aux habitants de Marcq qui seront, en temps utile, avisées par la mairie.

Sur l'intervention de plusieurs conseillers le conseil s'est aussi proposé d'étudier l'octroi de subvention à l'A.S.J.M. (St-Vincent-Sports) basket

Un vœu fut encore émis par l'assemblée pour que les Marcquois aient accès par priorité sur le tramway Lille-Marcq, au départ de Lille.

« GARDEZ MILLE FRANCS ! » ou le bandit magnanime

Jeudi, M. Catel, commissaire de police, était informé qu'un acte de banditisme avait été commis, mercredi soir, chez une commerçante de Marquette.

Un homme s'était présenté chez celle-ci en lui disant textuellement ces mots d'un air aimable :

— Etes-vous seule, madame ?

— Oui, répondit-elle, que voulez-vous ?

Braquant alors un revolver sous le nez de la commerçante, l'homme répondit :

— Donnez-moi votre argent, sinon !...

La pauvre femme lui remit son portefeuille qui ne contenait que 3.000 fr.

L'homme compta l'argent, empocha 2.000 fr. et rendit le portefeuille... avec mille francs. Il sortit ensuite en recommandant à la commerçante... de ne pas porter plainte avant deux ou trois jours.

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL, la fermeture des établissements suivants a été ordonnée : depuis le 24 décembre et pour un mois : M. Rémy Dewitte, marchand de légumes, 8, rue Jules-Guesde; à compter du 1er janvier et pour deux mois : M. Joseph Lagaisse, épicier rue de la Reine-Astrid

MOUVAUX

Le "Comité des soupes" a fait servir, cette année, près de 420.000 rations et 140.000 repas

(Ph ...)

Dues à une initiative des « Amis de Mouvaux » les soupes populaires furent servies pour la première fois le 21 janvier 1941.

Au début, elles furent gratuites et uniquement réservées aux indigents et aux familles nécessiteuses des prisonniers et des mobilisés.

Bientôt le Secours national instituait un peu partout, les soupes scolaires et populaires. La Commune en profita. Aussi, pour ne pas faire double emploi, le 18 juillet, les « Amis de Mouvaux » fusionnaient-ils avec ce dernier organisme. Un comité fut alors créé qui comprenait : MM. Paul Tiberghien, président ; Lefranc, Dartois, Plankart, Gadenne, Surmont Thiempont et Kesteloot.

De ce fait un nouvel essor fut donné à cette œuvre d'entr'aide. Son rayon d'action s'étendit de plus en plus, et toute personne, désireuse de bénéficier des soupes, put, sur simple demande, être servie moyennant une légère rétribution.

Depuis lors l'activité du comité ne s'est pas ralenti. Au contraire, dès le mois de décembre 1941, deux fois par semaine, des repas chauds, composés de haricots, de pois ou de pâtes alimentaires, furent préparés et distribués.

Des deux centres de fabrication prévus, un seul subsiste actuellement : chez M. Lefranc, rue Saint-Paul. Chaque jour, les voitures de cet établissement transportent, aux quatre coins de la commune, dans les centres de distribution et les écoles, les précieuses marmites, dont le contenu — ration de soupe au « rata » — constitue souvent l'unique repas de bien des déshérités.

Qui pourrait dire l'immense bien accompli par cette œuvre remarquable, depuis sa fondation ? Quelques chiffres en donneront une petite idée. Durant cette année, il a été servi près de 420.000 rations de soupe et près de 140.000 repas, auxquels il faut ajouter une partie des 50.250 repas confectionnés pour les « cantines scolaires » de l'année 1942-43.

De plus, chaque semaine, 40 écoliers profitent d'un dîner gratuit, le « dîner du jeudi ».

Un pareil résultat est tout à l'honneur des personnes dévouées qui s'occupent du fonctionnement des soupes populaires et la commune ne peut que se louer de compter un tel noyau d'hommes actifs.

Deux cent vingt-deux enfants de prisonniers et orphelins de guerre reçoivent un livret de caisse d'épargne des « Amis de Mouvaux »

Jeudi, à 15 h., salle des œuvres de la paroisse du Sacré-Cœur, il a été procédé à la remise des livrets de caisse d'épargne aux enfants de prisonniers et orphelins de guerre, qui s'étaient fait inscrire.

M. Plankart explique comment les « Amis de Mouvaux » avaient été amenés à créer le « pécule des enfants de prisonniers et orphelins de guerre » et précisa que les enfants de moins de 11 ans pourront disposer de la somme versée, lors de leur communion solennelle ou dès l'âge de 11 ans ; les autres, à 18 ans. Une seconde distribution aura lieu au cours du premier trimestre 1944.

MM. Boudewy, au nom de la municipalité, et Bricout, au nom des prisonniers, remercièrent les « Amis de Mouvaux » et soulignèrent la portée éducatrice de leur geste.

Un goûter et une tombola terminèrent la réunion.

FOYER CATHOLIQUE. — Dimanche 2, à 9 h. 30, messe demandée pour M. Arrickx, directeur de l'école Saint-Paul ; à 11 h., réunion générale

CHAUSSURES « FANTAISIE » ET GALOCHES. — Inscription pour enfants de moins de 13 ans, n'ayant pas obtenu de bon depuis le 1er octobre; pour les pointures en dessous de 28, il sera remis un bon de galoches contre remise de la lettre P; au-dessus de 28 un bon « fantaisie », contre remise de la même lettre. Inscriptions jusqu'au 10 janvier

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement pour décembre, à la mairie salle du rez-de-chaussée, mardi 4 janvier: de 9 à 11 h. 30, de 1 à 500; de 2 h. 30 à 4 h., de 501 à la fin.

HALLUIN

UN ATTENTAT A MAIN ARMÉE AU COLBRAS

Deux blessés

Jeudi, vers 20 h 30, quatre bandits masqués et armés ont attaqué la ferme Callens, au hameau du Colbras.

Pénétrant dans la cuisine, ils tinrent les habitants en respect sous la menace de leurs revolvers. Les deux fils du fermier se précipitèrent pour les repousser, mais les bandits tirèrent une dizaine de coups de feu en s'enfuyant. Mme Callens et un de ses fils furent blessés. Ils ont été transportés à l'hôpital de Menin

DERNIER RAMASSAGE DE VOLAILLES, au titre de 1943, de 9 à 11 h., au dépôt communal. Ceux qui n'ont pas satisfait entièrement à leur imposition, sont invités à le faire ce jour-là, s'ils veulent éviter les sanctions

LINSELLES

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES de décembre, lundi, de 14 à 17 h., au bureau de poste et retardataires ne seront payés que le mois suivant.

ETATS CIVILS. — Naissances. — Christian Callebert, cité Sainte-Marie, 31. — Viviane Degogel, r. de l'Yser, 66. — Monique Ramet, r. Castelnau, 105. — Publication de mariage. — Marceau Vandamme, manœuvre à Wambrechies et Irène Ghesquier, fileuse de lin. Décès. — Henri Loucq, 79 ans, s.p., rue Castelnau.

BOUSBECQUE

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES au bureau de postes, lundi, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

COMINES

CHEZ LES PRISONNIERS. — Le comité d'entr'aide morale de la femme du prisonnier en captivité, en collaboration avec le groupement local des prisonniers libérés, a organisé le dimanche 26, une journée consacrée aux enfants, aux femmes et aux mères des prisonniers en captivité. A 10 h., une grand'messe fut célébrée en l'église Saint-Chrysole à l'intention des prisonniers en captivité et de leurs familles. Une allocution fut prononcée par le R. P. Rose, des Pères Blancs. A midi, dans la grande salle du patronage, un repas fut servi aux enfants, femmes et mères des prisonniers. Il fut suivi d'un arbre de Noël organisé au local de l'Union. La joie des enfants se donna libre cours lorsqu'il leur fut distribué des bonbons, des gaufres, des coquilles et des jouets. Une coquille fut remise également à chaque épouse ou mère de prisonnier, ainsi qu'un paquet de biscuits destiné à leurs chers absents.

WERVICQ-SUD

STATISTIQUE PAROISSIALE. — Au cours de l'année qui s'achève, 34.700 communions ont été distribuées aux fidèles. La paroisse a enregistré 31 baptêmes, 10 mariages et 18 décès.

ROUBAIX

UN HONNÊTE HOMME. — M. Charles Dupuis, 56 ans, garde au cimetière, 225, boul. de Fourmies, appartement 3, a trouvé sur la Grand'Place une somme de 600 fr. qu'il s'empressa de remettre au commissariat.

BUFFET RÉCLAME 2.700 fr.
24 Grande-Rue Roubaix

GRAPPILLAGE DE CHARBON. — Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, des gardiens de la paix ont surpris deux individus qui escaladaient le mur de clôture du chantier de la firme René Roger, quai d'Anvers. Peu après, les deux hommes, Maurice Vanderstraeten, 40 ans, trieur, 30, rue Turgot et Léon Libbrecht, 19 ans, manœuvre, 3, rue Saint-Laurent cité Saint-François, 3 étaient appréhendés alors qu'ils remplissaient chacun un sac de charbon.

Ils ont avoué avoir déjà opéré cinq ou six fois sur le même chantier. Ils seront déférés au Parquet.

HEVEA, imperméables [illegible] -Abreuvo

DIABLOTIN, TRESCHO, BLARETTE, SELMÈRE. Drogueries J. CROMBÉ, 47, rue Nain ; 3, rue de Lannoy

FOURRURES
Aux Bruyères 8, rue du Bois, ROUBAIX

LES ŒUFS SAISIS. — Surpris en gare de Bailleul, alors qu'il transportait 170 œufs, Jérôme Bonthe, 44 ans, cafetier 21, rue Emile-Moreau, déclara les avoir achetés à raison de 8 fr. pièce chez un aviculteur de Bailleul. Il s'est vu dresser plusieurs procès-verbaux.

UNE BOUTEILLE D'ESSENCE EXPLOSE. — Alors qu'il était occupé à détacher un objet à l'aide d'un chiffon imbibé d'essence, M. Lucien Juvenet, 20 ans, 18 rue de Condé approcha d'un poêle la bouteille renfermant le liquide qui explosa. Le feu se communiqua à un rideau et à du linge, mais avec l'aide d'un passant, M. Juvenet réussit à éteindre ce commencement d'incendie.

LE JEUDI 6 JANVIER
— ANNIVERSAIRE de —
PRISUNIC — Roubaix
GRANDE VENTE RÉCLAME

ET LE PROCÈS-VERBAL FUT ... DÉFAUT DE LUMIÈRE ! — Plusieurs personnes ayant buté, dans l'obscurité, sur un amas de terre boueuse provenant de réparations effectuées à un immeuble, 602, rue de Lannoy, le propriétaire M. André Vandenberghe, 34 ans, fut mis en demeure d'éclairer l'obstacle. Il omit de le faire et se vit dresser un procès-verbal

FOURRURES
LE BOULEUX 44, Grande-Rue ROUBAIX

EN DESCENDANT DE VAGON. Jeudi, vers 23 h., en gare de Roubaix, M. Jean Place, 63 ans, journalier, 51, rue du Pile cour Crupelandt, 6, s'est fracturé la cheville droite. M. le docteur Lebecque l'a fait admettre à « La Fraternité ».

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LOURDES. — Horaire des offices : vendredi, à 18 h., salut d'actions de grâces et de réparation ; samedi 1er, à 8 h., grand'messe chantée par la chorale paroissiale et communion générale ; consécration des familles au Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement ; à 11 h., messe pour la France.

PROFITEZ DE VOUS MEUBLER
BAISSE DE PRIX
AVANT INVENTAIRE, aux GALERIES
« MAMAN LOUISE »
179 rue de Lannoy ROUBAIX

BIBLIOTHÈQUE DE LA CROIX-ROUGE. — La réouverture est fixée au lundi 10, à 17 h. Permanences les lundis, mercredis et vendredis, de 17 h. à 18 h. 30 ; les vendredis, de 10 à 11 h.

FOURRURES
LŒTITIA 66 rue de la Vigne, 66 - ROUBAIX -

POUR AVOIR CIRCULÉ PENDANT UNE ALERTE, place de la Liberté, et répliqué impoliment à un agent de police qui le rappelait à l'ordre, Etienne Merlin, 19 ans, 177, rue du Collège, a été déféré au parquet

COLISÉE
CE SOIR à 8 heures
DIMANCHE et LUNDI
Fernand GRAVEY
dans son meilleur film
SAMEDI Changement de programme
(Voir annonce aux Spectacles)

LE BASKET-BALL A L'HOTEL DE POLICE. — Le 28, à 15 h., sur le terrain de l'hôtel de police, rue Pellart, s'est déroulé un match de basket-ball entre l'équipe du groupe mobile de réserve « Flandre » et celle de la police de Roubaix. Les visiteurs, malgré leur rapidité et leur courage, durent s'in-

« LE CELTIC »
Dans un cadre merveilleux
Jean GLORIEUX et Jules TESSE
vous présentent le
SWING - CLUB
où vous retrouverez les sympathiques
Victor OUSSU René GOETHALS
HOUPLAIN Ch. VERSTRAETE
et René STEUX

WATTRELOS

M. J. Delvainquière est nommé secrétaire du bureau de bienfaisance

A la suite d'une délibération prise par la commission administrative du bureau de bienfaisance, approuvée par l'autorité préfectorale, M. Jean Delvainquière a été nommé secrétaire du bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Godelle, décédé en novembre dernier.

Depuis 1934, M. Delvainquière remplissait les fonctions de secrétaire adjoint des bureaux de bienfaisance et d'assistance, dans lesquels il a fait preuve d'une compétence reconnue. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

PAPIER PEINT SANS CONTRE-PARTIE. Papiers riches Cretonnes Un. Peintures, décors, Vitrerie. Travaux soignés. M. MARMOUSET, décorateur, 27, rue Carnot Wattrelos (place Carnot).

TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX vaqueront les 1er, 2 et 3 janvier. — Bureau de ravitaillement ouvert lundi 3, de 8 à 12 h. pour les retardataires des tickets de ravitaillement; fermé l'après-midi. — Bureau de l'état civil ouvert dimanche et lundi, de 10 à 12 h — Bureau de bienfaisance ouvert lundi, de 9 à 12 h.

FOURRURES
ROBERT, 262, rue Carnot, WATTRELOS
CHOIX QUALITÉ et PRIX

Avec chaque cadeau
un billet
Avec chaque billet
un cadeau
LOTERIE NATIONALE

sachets à laver et...
TEINTURES à l'HIRONDELLE
donnent aux TISSUS une vie nouvelle
Produits des Ets Richter Lille
SEMNO

Bourse de Lille

du jeudi 30 décembre 1943

ACTIONS

Charbonnages. — Albi, 4050 — Aniche, d 2900 — Anzin, 1890. — Béthune, le 10me, 3600. — Blanzy, 4770 — Bruay, 527 — Carvin, 3640. — Courrières, 1230 — Dourges, 3045. — Escarpelle, 4040. — Lens, 1520. — Liévin, 848. — Marles, 1480-1460 — Ostricourt, 5750 — Vicoigne, 1394

Banques. — Union des Mines, 780

Eaux, Transports. — Lyonnaise des Eaux, 2790. — Pierchon, 630.

Gaz, Electricité. — Béthunoise, 545 — Contin Gas, 3225 — Electr et Gaz Nord, 918. — Electrique Nord, 760. — Energie Elect. Nord France, 830 — Roubaisienne d'Eclair., d 4475. — Union houillère et électrique, 435

Métallurgie. — Aciéries du Nord, 666. — Sambre et Meuse, 820 — Atel et Construct Nord France, 2320. — Biache, 1700. — Constr mécan Cail, 880 — Delattre et Frouard, 1050. — Denain-Anzin, 2460 — Métall Escaut, 3100 — Fives-Lille, d. 1290. — Aciér Nord-Est, 1870 — Jeumont, 875 — Louvroil, 962 — Senelle-Maubeuge, 2175. — Tub Valenciennes, 995.

Pétroles. — Lille-Bonnières, 875 — Raffin Pétroles Nord, 152.

Textiles. — Agache, 2670. — Comptoir linier, 311 — Filat. et Filt. France, 1950 — Gillet-Thaon, d 215. — Comp. Gén Ind. Textile, 2660 — Le Blan, 1600 — Lyonnaise Textiles, act., 1540; parts o. 3300 — Saint frères, 1775 — Tiberghien, 910.

Ciments. — Cim. Lafarge, 14500 — Origny, 28600 — Ciments du Nord, 1749 — Ciments Fr. et Boulogne, 9600 — Poliet, act., 5100.

Produits chimiques. — Et Danjou, o. 950 — Engrais de Roubaix, 1760 — Finalens, 1175 — Glaces et Verres ep Nord 5100 — Huiles et Goudrons, 5100 — Kuhlmann, 2360. — Saint-Gobain, d. 6600 — Us. Libercourt, 875

Alimentation, Diverses. — Brass Centrale Nord France, 676 — Choc Kemmel, 670 — Delespaul-Havez, d. 4300. — Brass Motte-Cordonnier, 3090 — Nouv Epic Nord, 506

OBLIGATIONS

Départ du Nord 4 % 1931, 948. — Dép. Pas-de-Calais 5 % 1935, 1047. — Ville de Lille 5 % 1935, 1033 — Ville de Roubaix 4 50 % 1931 946

cières 1883, 335 — 1885, 393 — Communales 1891, 364. — 1892, 456. — Foncières 1895, 430. — Communales 1899, 409. — Foncières 1903, 421. — Communales 1906, 407. — Foncières 1909, 305. — Communales 1912, 308. — Foncière 1913 3 1/2 %, 481. — Communales 1930, 986. — Foncières 1930, 965. — Communales 1931, 1.096. — 1931-32, 1.000. — 1932, 1.018. — Communales 1942, 1.050. Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 524. — 1875, 540. — 1876, 531. — 1892, 334 — 1894-96, 330. — 1898, 408. — 1899, 373. — 1904, 380. — 1910 2 3/4 %, 354. — 1910 3 %, 391. — 1912, 308. — 1929, 1.034. — 1930, 986. — 1930 lots, 995. — 1931, 990. — 1931 fort., 975. — 1932, 1.011. — Panama à lots, 242. — Départ. Nord 5 1/2 % 1936, 1.064.

Un repas COMPLET dans une tasse
Savez-vous que les éléments nutritifs contenus dans vos aliments habituels se trouvent en abondance dans la seule farine de soja ?
Elle les contient tous en bloc, si bien que consommer DULSOJA, premier aliment français à base de farine de Soja, c'est en fait consommer de la viande, des légumes, des fruits, du pain, des œufs, du lait, du beurre.
DULSOJA, c'est un repas vraiment complet, judicieusement équilibré, qui satisfait pleinement l'organisme et permet de "tenir sans défaillance"
DULSOJA
L'ALIMENT DE RENFORT
LABORATOIRES DULFRANCE

OFFREZ-LUI UN LUSTRE
Nous présentons pour les fêtes de fin d'année une riche collection de lustres d'art modernes et de style à des PRIX TRÈS RAISONNABLES, dont la qualité et le fini sont irréprochables. Venez nous voir SANS AUCUN ENGAGEMENT, mais n'attendez pas pour cela que beaucoup aient déjà choisi, la quantité de lustres mis en vente étant forcément limitée.
Lustres FACEN
1 & 3, Rue Sans-Pavé, LILLE (Nord)
Téléphone 520-11

Bourse de Paris

du 30 décembre 1943

VALEURS FRANÇAISES (Actions)

Banque de France 27.400. — Banque de Paris, 2.190. — Crédit Commercial, 2.430. — Crédit Foncier, 6.250. — Crédit Lyonnais 3.200. — Crédit du Nord, 692. — Suez actions, 59.000 d. — Métro, 2.600. — Nord, 1.970. — Eaux (Cie Générale) 3.190 — Distribution, 2.965. — Générale Electr., 5.400. — Electro. Gaz Nord, 899. — Electrique du Nord, 735. — Energie Indust. 3.050. — Gillet-Thaon, 370. — Industrie Textile (Cie Gle) 2.850. — Pérenchies, 2.720. — Saint Frères, 1.745. — La Soie 2.001. — Tapis et Couvertures, 2.035. — Aciéries Longwy, 1.190. — Aciéries du Nord, 692. — Aciéries Sambre-Meuse, 965. — Ateliers Nord-France, 2.325. — Chantiers Saint-Nazaire, 3.900. — Fives-Lille, 1.265. — Forges Nord-Est, 1.885. — Franco-Belge Mat. Ch. Fer. 10.430. — Denain-Anzin 2.390. — Louvroil-Montbard, 975. — Schneider, 4.475. — Senelle-Maubeuge, 2.200 — Tréfileries Havre 2.190. — Béthune, 3.620. — Houillères Montramb, 2.960. — Aniche, 2.860. — Anzin, 1.900. — Blanzy, 4.800. — Carvin, 3.550 — Courrières, 1.250. — Dourges, 3.100. — Lens, 1.510. — Marles 1.430. — Ostricourt, 5.750. — Vicoigne, 1.381. — Mokta, 16.100. — Nickel, 3.340. — Ouenza, 6.290. — Française Pétroles, 2.295. — Gafsa, 3.250. — Air Liquide, 2.950. — Ugine, 4.680. — Givet-Izieux, 4.240. — Kuhlmann, 2.350. — Péchiney, 4.720. — Rhône-Poulenc, 3.700. — Saint-Gobain, 6.850. — Viscose Française, 5.965. — Olida, 16.450 — Potin, 1.290. — Ciments Origny, 29.000. — Poliet, 5.245. — Terres Rouges, 1.340. — Colonies (Cie Gle), 1.775.

VALEURS A REVENU FIXE (Rentes et Obligations)

Fonds d'Etat français. — 3 %, 96.15. — 3 % amortissable, 100.20. — 4 % 1918, 103.50. — 5 % 1920 140.10. — 4 1/2 % 1932 A, 105.75. — 3 % 1942, 91.45. — 3 1/2 % 1942, 98.45. — 3 1/2 % 1942. 4.850 — Caisse Autonome 1936, 123.10. — Oblig. Trésor 4 % 1934, 1.237. — Bons Trésor 4 % 1935, 1.115. — Caisse Autonome Tabacs, 1.035. — Crédit National 1919, 648. — 1920, 575. — 1941, 2.100. — 1942, 1.995.

Foncières et Communales — Fon-

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Alain Rys, 46, r. de la Tuilerie, né à la Maternité municipale. — Joëlle Crétien, 6, r. du Maréchal-Foch. — Nelly Vanooteghem, 90, r. Edouard-Anseele, cour Vroman, 38.

ENFANTINA... Ses dragées 170, rue Decrème - Roubaix

Publications de mariages. — Henri Depinoy, magasinier, r. de la Perche, imp. du Midi, 20 et Marie Hemeryck, s. p., r. de la Perche, imp. du Midi, 20. — Gaston Bonnet, apprêteur, 112, r. Decrême, cour Bulteau, 3 et Marie Delbecque, doubleuse, 112, r. Decrême, cour Bulteau, 3.

Décès. — Charles De Vynck, 71 ans, 11, r. Marceau. — Pauline [illegible] ans, veuve Hanselin, 82, r. [illegible], cour Dumortier, 4. — Sarah Delaye, épouse Viane, 53 ans, r. de l'Alouette, cour Venuxem, 2. — Jacques Vandenberghe, 5 ans, 57 bis, r. du Fontenoy, cour Moreau, 11 — Céline Bassette, 78 ans, veuve Bassette 251, bd de Fourmies. — Rosalie Vandenberghe, veuve Petit, 80 ans, 21 bis, r. du Chemin-Neuf. — Gustave Prein, 73 ans, 37, r. de Blanchemaille. — Evariste Lantsogh, 56 ans, 57, r. de la Vigne, cour Sainte-Thérèse, 12. — Céline Balberghe, 81 ans, veuve Decae, 6, rue Jacquard.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES, 46, rue Sébastopol, Roubaix (Tél. 304-31). Organisation complète de Convois.

POMPES FUNÈBRES: Henri VERGIN, 267, Grande-Rue (Tél. 306.36).

Entreprise Générale Pompes Funèbres, Organisation complète : E. DESMET, 120, rue du Moulin, Roubaix. T. 344.68.

CROIX. — Naissance. — Christiane Dewortier, 45, av. Hannart, né à la maternité.

TOURCOING. — Naissances. — Chantal Tranteseaux, r. d'Havré, 36. — Robert Vanseveren, av. G.-Dron, 5.

Publications de mariages. — Edouard Leclercq, manutentionnaire, r. de l'Epine, 86, et Florence Coumont, contredame, à Wattrelos. — Lucien Dubrul, ch. d'autos, de Wattrelos, et Simone Dupré, soigneuse, r. Danfert-Rochereau, 30 bis.

Mariages. — Augustin Wartelle, acheteur de laines, et Odette Mouton, institutrice, à Paris (17e). — Jacques Geysolinck, receveur-mécanicien, et Gisèle Leruste, moulineuse, de Wattrelos.

Décès. — Marguerite Couvreur, 70 ans, r. d'Havré, 3. — Marie Mortier, 57 ans, ép. Bouvaine, bd de l'Egalité, 73. — Céline Callewaert, 76 ans, Vve Vanlerberghe, r. Colbert, [illegible] Hage, 46. — Anne Plouy, 71 ans, Vve Chastain, r. des Poutrains, 64. — Georges Parmentier, 75 ans, tapissier, r. de Gand, 168. — Laure Fouguin, 88 ans, Vve Ranbour, r. Solférino, 34.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Naissance. — Pierre Samaille, rue de la Poste, 80.

Publications de mariage. — [illegible] Castelain, cafetier, à Tourcoing [illegible] Julia Lecompte, s. p., à Tourcoing [illegible]

Décès. — Clémence Rousselle, veuve [illegible] Phalempin, 87 ans, r. de la Poste, [illegible] — Alvina Liard, 54 ans, r. du Pa[illegible]nage, 20. — Alphonse Fournier, 72 [illegible] r. de Tourcoing, 34. — Eugénie Por[illegible]teman, épouse Douterluingne, 74 ans, rue des Cinq-Voies, 13.

BOUSBECQUE. — Naissance. — Jean-Claude Coulliet, 115, r. Saint-Joseph.

Mariage. — Paul Dalle, négociant en vins, 104, r. de Wervicq et Anne-Marie Desfontaines, s. p., 37, r. de Lannoy, à Lille.

Décès. — Céline Debucquois, 62 ans, 80, hameau des Bois

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 31 décembre 1943. - N° 85

LA GRANDE MARNIÈRE

par Georges OHNET

En dépit de ces pronostics, à Clairefont, on était relativement calme. L'état du marquis s'améliorait, et, forte des assurances données par Pascal, Antoinette s'était reprise à espérer. Elle avait loyalement avoué sa démarche à Croix-Mesnil, que cette intervention inattendue du fils de Carvajan avait troublé jusqu'au fond de l'âme. Par une intuition particulière aux amoureux, il avait pressenti un mystère et deviné un danger. Quelle influence souveraine, autre que la beauté de la jeune fille, avait pu faire un allié du lendemain de cet ennemi de la veille ? Une amertume secrète avait empoisonné la joie que le baron eût dû éprouver. Mais il avait eu le courage de dissimuler, et, dans son cœur généreux, le désir de voir triompher ses amis avait presque étouffé la jalousie qu'il ressentait déjà pour Pascal.

Enfin, le lendemain de la rupture entre Carvajan et son fils, Mlle de Saint-Maurice, suppliée par l'inquiétude où la mettait l'annonce de la mort de son beau-frère, était revenue de Rouen, maigrie par les soucis, mais plus écarlate que jamais. Maléseau avait ramené la vieille fille dans son cabriolet. Tout le long de la montée de Clairefont, ils avaient eu le temps de causer, et lorsque la tante Isabelle, sur les piliers de pierre qui soutenaient la grande grille de la cour d'honneur, avait vu les ignobles affiches collées par Papillon, elle s'était élancée à bas de la voiture, et, de sa propre main arrachant les placards, les avait emportés jusqu'au château.

Puis, en plein salon, les agitant avec un geste de triomphe, elle s'était écriée :

— Voilà pour me faire des papillotes !

Il avait fallu la calmer. L'excitation du voyage, le plaisir de se retrouver à Clairefont, les explications que Maléseau lui avait fournies la mettaient hors d'elle. On lui démontra que, pour être meilleure, la situation n'était pas encore satisfaisante, et de l'excès de la joie, elle retomba dans l'excès de la désolation. Elle parla de Robert, qu'elle n'avait pu arriver à voir, décrivit l'horrible prison dans laquelle il était enfermé et finit par pleurer. Le notaire dut lui affirmer que prochainement elle aurait par Pascal des nouvelles certaines. Aussitôt le renvoi devant la cour d'assises décidé le défenseur pourrait communiquer avec son client. Mlle de Saint-Maurice elle-même serait admise à le voir. C'était un temps assez long à passer, mais avec l'espérance d'obtenir un bon résultat. Car le nom seul de Carvajan valait dix fois mieux pour Robert que l'habileté banale d'un avocat de Paris.

Le talent de parole de Pascal n'était plus à prouver. On se souvenait des succès qu'il avait remportés, alors qu'il n'était encore qu'un débutant. Mûri par le travail, fortifié par l'âge, enflammé par la passion qu'il mettait à soutenir la cause du comte, il devait être pour le ministère public un adversaire redoutable : on n'osait pas dire victorieux.

— J'avais toujours pensé que ce Pascal était un honnête garçon, s'écria Mlle de Saint-Maurice d'une voix forte... Ah ! s'il me rend mon pauvre Robert... il pourra me demander ce qu'il voudra. Oui, quoi que ce soit, je le lui donnerai.

M. de Croix-Mesnil eut un pâle sourire.

— Ne le lui dites pas trop, Mademoiselle ; qui sait jusqu'où pourrait aller son ambition ?

— Elle ne saurait être trop grande après un tel service ! réplique avec exaltation la tante Isabelle. L'honneur et la liberté d'un Clairefont valent tout ce que nous possédons !... N'est-ce pas Antoinette ?

— Oui, tante, dit froidement la jeune fille.

Elle se leva pour rompre l'entretien et, emmenant Maléseau sur la terrasse, lui posa des questions sur l'heureuse combinaison au moyen de laquelle il avait arrêté les poursuites de Carvajan.

Le notaire déclara avoir trouvé un prêteur dans des conditions très avantageuses. Les affaires industrielles et commerciales étant nulles, les capitalistes cherchent des placements sûrs. Un remboursement intégral avait procuré une garantie hypothécaire au nouveau créancier, et, moyennant un intérêt annuel de cinq pour cent, on serait désormais tranquille. Aussitôt le procès terminé, la Grande Marnière serait remise en exploitation avec un ingénieur comme directeur des travaux. Et si le marquis voulait être sage, en quelques années il arriverait à éteindre sa dette. Mais il fallait, par exemple, qu'il renonçât à montrer homme de génie, et se contentât d'être bon père de famille. Antoinette avait écouté Me Maléseau avec une émotion profonde. Elle lui serra la main, et des larmes roulèrent dans ses yeux. Ils marchèrent pendant un instant sans parler ; enfin elle dit :

— Je ne sais comment vous exprimer ma gratitude... Tout ce qui nous arrive d'heureux, c'est à vous que nous le devons... Votre fidèle amitié, la première, a osé entrer en lutte avec notre persécuteur. Elle nous a valu l'aide providentielle de M. Pascal. C'est elle encore qui met fin à des embarras financiers qui ajoutaient cruellement à l'horreur de notre position. Tous les jours de ma vie, je prierai pour vous...

Les yeux de Maléseau tourbillonnèrent derrière ses lunettes, dont les verres s'obscurcirent, comme des carreaux sous la pluie. Il balbutia :

— Mademoiselle... Je suis pénétré, Mademoiselle, vous me remerciez trop pour le peu que j'ai fait... Mademoiselle... Un autre que moi a tout le mérite... Mademoiselle...

Il craignit d'en trop dire, jeta à la jeune fille un regard terrible et se tut.

— Quant à mon père, reprit Mlle de Clairefont, j'ai la triste certitude qu'il ne sera plus en goût ni en état de reprendre ses occupations. Le ressort de son esprit semble avoir été brisé par ces violentes secousses. Il retrouve des forces, il parle, il écoute, il se souvient, mais il n'y a plus en lui ni énergie ni volonté. C'est un enfant souriant et doux. Vous le verrez... le docteur [illegible] assure qu'il peut vivre très longtemps ainsi.

Ils continuèrent à marcher. Antoinette, du bout de son ombrelle, traçait distraitement des lignes sur le sable. Elle eût voulu parler de Pascal à Maléseau et connaître d'une façon plus complète ce qui s'était passé rue du Marché, à la suite de son entretien avec le jeune homme. Elle était inquiète, troublée et, pour la première fois de sa vie, ne se sentait pas sûre de sa conscience. N'avait-elle pas allumé la guerre entre ce père et ce fils ? N'était-ce pas en spéculant sur les généreux sentiments de Pascal qu'elle l'avait contraint à rompre avec Carvajan ? Au fond d'elle-même, une voix s'élevait qui disait : Que t'importe ? Pauvre agneau, laisse ces deux loups se dévorer ! Ils sont de même race, de même sang. N'est-ce pas la juste revanche de tout ce dont vous avez eu à souffrir, que ce combat qui met vos ennemis aux prises ?

Mais Antoinette savait bien que Pascal n'était pas un ennemi. Il était un esclave. Il lui appartenait sans réserve, et c'était pour lui obéir, pour lui plaire, uniquement pour elle, qu'il avait trahi la faction paternelle et qu'il s'apprêtait à la combattre. Elle était donc responsable de ce qui se passait. Tout le mal qui arriverait à Pascal, tout le dommage qu'il pourrait souffrir, lui viendrait d'elle. Et, par le fait, une sorte d'engagement tacite la liait au jeune homme. Et elle souffrait dans son orgueil, à cette pensée.

— Mon père a déjà demandé à voir M. Pascal, dit-elle. Quand viendra-t-il ?

— Je ne saurais vous dire, Mademoiselle. C'est une étrange nature que celle de ce garçon, Mademoiselle. Il est sauvage... Mme Maléseau n'a pas encore pu obtenir de lui qu'il prît ses repas avec nous, tant qu'il habitera notre maison. Il craint d'être importun, et il aime à s'isoler... Vous ne le verrez pas, ou je me trompe fort, avant qu'il y ait, pour lui, urgente nécessité de se présenter au château.

Antoinette respira avec soulagement. Elle avait craint un envahissement. Elle voyait qu'au contraire, il faudrait sans doute aller chercher son défenseur. Elle fut heureuse de cette réserve, elle se sentit plus libre.

Enfermé au fond de l'appartement que Maléseau avait mis à sa disposition, Pascal vivait depuis deux jours dans un accablement farouche. Il avait horreur de la vie et de toutes les infamies qui l'accompagnent. En proie à une noire misanthropie, il laissait même ses persiennes fermées et passait son temps à fumer, étendu sur un divan, dans une demi-obscurité. Il fit là des réflexions douloureuses. Son passé s'offrait à lui plein de tristesse, son présent lui réservait des épreuves cruelles, et l'avenir était vide d'espérance. Que faisait-il sur terre ? Exécré et maudit par son père, subi par celle qu'il aimait, comme un mercenaire que l'on dédaigne quand il a triomphé, n'eût-il pas mieux valu pour lui disparaître ?

Et, dans le silence et l'ombre de sa chambre, Pascal, énervé, souffrant, gémissait et pleurait. Il faisait des retours sur lui-même et s'accusait de lâcheté. Quoi, songer à déserter la lutte quand celle qu'il aimait comptait sur lui ? L'abandonner seule, exposée à de redoutables vengeances ! Livrer au hasard de la conscience des jurés Robert qu'il devinait innocent ! Non, c'était impossible. Il fallait d'abord accomplir sa tâche, faire son devoir et, ayant laissé, par le service rendu, une trace impérissable dans ce cœur qu'il eût voulu emplir de lui, disparaître, fuir, à son gré.

Il retrouva un peu de courage, secoua son inaction, et commença activement une enquête sur les faits qui allaient amener le comte de Clairefont devant la justice. Dès les premiers pas, il se heurta à une expédition [illegible], conduite par les [illegible] de son père, dans le but de recueillir des preuves de culpabilité là où il cherchait, lui, des indices d'innocence. Ainsi l'attaque et la défense prenaient déjà leurs précautions, traçaient les lignes de leur siège, et entamaient les travaux d'approche.

Cette ébauche [illegible] tout à fait Pascal. Il [illegible] dans l'inactivité. Aux prises avec [illegible] difficultés, il redevint lui-même, [illegible] en affaire à la ruse des [illegible] du Sud,

(A suivre).